



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais d'analyses

Question écrite n° 49029

Texte de la question

M. Pierre Quillet appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur la suspension par la CNAM des expérimentations de dépistage du cancer colo-rectal. Ces expérimentations auraient été interrompues en décembre 1996 en raison du manque d'efficacité et de fiabilité du test de dépistage Hemocult et du risque encouru de ce fait par les assurés sociaux. Sachant qu'un comité d'experts scientifiques mis en place l'an dernier devrait rendre ses conclusions sur le sujet, il souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement sur la poursuite et la généralisation du financement de ce type de dépistage.

Données clés

Auteur : [M. Quillet Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49029

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1041